



Commune de
PERROY

Perroy, le 14 mars 2024

CONSEIL COMMUNAL

Le Prieuré 5
Case Postale 64
1166 Perroy

E. conseil.communal@perroy.ch

WWW.PERROY.CH

CONSEIL COMMUNAL DU 14 MARS 2024

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

LE CONSEIL COMMUNAL

Vu le préavis municipal No 02/2024 portant sur une demande d'un crédit de construction de CHF 220'000.00 TTC pour la rénovation et la création d'un 2^{ème} appartement au Prieuré 7,
Entendus les rapports de la commission de gestion et finances et de la commission technique,
Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

DECIDE

au vote à main levée et à l'unanimité des 31 Conseillers présents,

- d'adopter le préavis municipal No 02/2024 ;
- d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de transformation de l'appartement du Prieuré 7 ;
- d'octroyer à cet effet un crédit de CHF 220'000.00 TTC ;
- de financer le montant avec les liquidités de la bourse communale ou par le biais d'un emprunt au meilleur taux du marché.

Extrait conforme, levé le 14 mars 2024
Pour le bureau du Conseil communal :

Le président :

Antoine Dreier



La secrétaire :

Cécile Bettems

Conformément aux articles 110 et ss. LEDP, toute demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage de la présente décision.